

Le code de vie

À l'école Saint-Émile, notre code de vie se veut un facilitateur du bien-vivre ensemble. Il a été élaboré afin que je sois en sécurité et que je puisse évoluer dans un environnement favorable aux apprentissages. J'ai la responsabilité de bien suivre ces règles pour progresser, vivre en harmonie et réussir.

À la suite d'une démarche de consultation des élèves, de l'équipe-école et des parents, le code de vie de l'école Saint-Émile s'inspire des valeurs suivantes :

- La persévérance
- La bienveillance
- La responsabilité
- L'estime de soi

Celles-ci sont à la base de notre code de vie éducatif et elles guideront nos interventions. Le personnel de l'école s'engage à intervenir en tout temps, avec vigilance et égard, pour s'assurer que l'école Saint-Émile soit un milieu de vie sain et sécuritaire.

Le code de vie s'applique dans tous les lieux de l'école (classe, service de garde, corridors, gymnase, etc.), et lors des activités parascolaires et des sorties éducatives. Tous les membres du personnel sont responsables de la gestion du code de vie tant dans la classe qu'à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

À **Saint-Émile**, toute manifestation de violence ou d'intimidation est proscrite en tout temps

**TOLERANCE
ZERO!**

et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux. Le protocole du plan de lutte de l'école sera appliqué pour tous les gestes de violence et d'intimidation

La Loi sur l'instruction publique (LIP) du Québec, l'intimidation et la violence sont définies comme suit

INTIMIDATION

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. »
(L.I.P. Art 13, 1.1 0, 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)

VIOLENCE

« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique. »
(L.I.P. Art 13, 1.1 0, 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)

Un code de vie

Des règles à l'image de nos valeurs

POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE		
Valeur	Règle	Comportements attendus :
Persévérance	Je m'engage dans ma réussite en faisant appel à mes ressources.	<ul style="list-style-type: none">Je fais la tâche demandée en utilisant les stratégies que l'on m'a enseignées.Je demande de l'aide au besoin.Je fais preuve de ténacité.
		Ainsi, j'apprends :
		<ul style="list-style-type: none">De nouvelles connaissances.À être fier de moi.
		Ainsi, je développe :
		<ul style="list-style-type: none">de bonnes habitudes de travail.de nouvelles compétences.mon estime personnelle.
Ainsi, je contribue... à créer un climat de vie propice à l'apprentissage et au travail.		

POUR LE VIVRE ENSEMBLE		
Valeur	Règle	Comportements attendus :
Bienveillance	Je prends soin de moi et des autres par des gestes quotidiens empreints de bonté et de gentillesse.	<ul style="list-style-type: none">Je m'exprime avec calme et courtoisie.Je suis à l'écoute de l'autre et je me soucie de son bien-être.
		Ainsi, j'apprends :
		<ul style="list-style-type: none">à résoudre mes conflits de façon pacifique.
		Ainsi, je développe :
		<ul style="list-style-type: none">mon empathiedes amitiés.
Ainsi, je contribue... à la création d'un milieu de vie harmonieux, respectueux et sécurisant où tout le monde a sa place.		

POUR L'ENCADREMENT ET L'ENVIRONNEMENT

Valeur	Règle	Comportements attendus : <ul style="list-style-type: none"> 👉 Je garde les lieux et le mobilier propres et dans l'état où ils se trouvent. 👉 J'utilise adéquatement les objets en fonction de leur utilité. 👉 Je prends soin de mes effets personnels. 	
Responsabilité	Je m'engage à utiliser de façon responsable les lieux et le matériel de l'école.	Ainsi, j'apprends : <ul style="list-style-type: none"> 👉 à reconnaître la valeur des choses. 	Ainsi, je développe : <ul style="list-style-type: none"> 👉 la notion de collectivité et du bien partagé. 👉 mon sentiment d'appartenance.
Ainsi, je contribue... à la création d'un milieu agréable, accueillant, propre et sécuritaire.			

POUR LA SANTÉ ET LE BIEN -ÊTRE

Valeur	Règle	Comportements attendus : <ul style="list-style-type: none"> 👉 Je relève de nouveaux défis. 👉 Je partage mes idées. 👉 J'accepte de faire des erreurs. 	
Estime de soi	Je reconnais ma valeur, mes besoins et mes capacités.	Ainsi, j'apprends : <ul style="list-style-type: none"> 👉 à m'accepter. 👉 à être accepté des autres. 👉 à prendre soin de moi. 	Ainsi, je développe : <ul style="list-style-type: none"> 👉 une image positive de moi-même. 👉 de nouveaux talents.
Ainsi, je contribue... à mon développement personnel.			

Le code de vie

À SAINT-ÉMILE, on y adhère!

Parce qu'on a tous à cœur ...

- ☀ La réussite éducative;
- ☀ Le « vivre ensemble »;
- ☀ L'encadrement et l'environnement;
- ☀ La santé et le bien-être.

J'ai pris connaissance des comportements attendus et je m'engage à m'y conformer.

Je m'engage dans ma réussite scolaire tout au long de l'année.

Je m'engage à prendre soin de moi et des autres par des gestes quotidiens empreints de bonté et de gentillesse.

Je m'engage à utiliser de façon responsable les lieux et le matériel de l'école.

Je m'engage à reconnaître ma valeur, mes besoins et mes capacités.

(nom de l'élève)

(Signature)

JE SOUTIENDRAI

(nom de l'élève)

DANS SON ENGAGEMENT À RESPECTER LE
CODE DE VIE DE L'ÉCOLE

(à titre de parent/tuteur)

(signature)

JE SOUTIENDRAI

(nom de l'élève)

DANS SON ENGAGEMENT À RESPECTER LE
CODE DE VIE DE L'ÉCOLE

(à titre de parent/tuteur)

(signature)

BANQUE DE MESURES DE SOUTIEN ET DES CONSÉQUENCES

- L'application des mesures de soutien et disciplinaires s'effectuera suite à l'analyse du profil de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements de celui-ci. **Le protocole du plan de lutte de l'école sera appliqué pour tous les gestes de violence et d'intimidation.**

Mesures de soutien	Mesures disciplinaires (éducatives et graduées)
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement (verbal ou écrit); ➤ Soutien au développement des habiletés sociales; ➤ Pratique guidée; ➤ Intensification du soutien au développement des habiletés sociales (individuel ou en groupe); ➤ Récréations accompagnées; ➤ Rappel de la règle avant la tenue d'une activité; ➤ Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève; ➤ Rencontres individuelles avec le titulaire; ➤ Communication régulière entre l'école et la maison; ➤ Rencontre avec le TES; ➤ Rencontres individuelles avec la direction de l'école; ➤ Soutien à l'élève lors de l'accomplissement de l'activité réparatrice; ➤ Contrat particulier « école/maison »; ➤ Contrat personnalisé avec renforcement positif; ➤ Feuille de route permettant à l'élève une lecture plus objective de ses comportements; ➤ Mentorat; ➤ Rencontre de l'élève et ses parents par la direction de l'école (ou tout autre intervenant de l'école); ➤ Référence aux professionnels concernés (avec l'accord des parents); ➤ Mise en place d'un plan d'intervention; ➤ Références à des services externes (CLSC, SPVM, etc.); ➤ Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Geste réparateur; ➤ Remboursement ou remplacement du matériel; ➤ Travaux communautaires; ➤ Réflexion écrite; ➤ Illustration écrite de la situation (dessin) et explication; ➤ Retrait de privilège; ➤ Reprise du temps perdu; ➤ Excuses (privées ou publiques) verbales ou écrites; ➤ Perte d'autonomie, déplacement limité; ➤ Retrait de tout objet ou accessoire dangereux ou illégal; ➤ Retrait de la classe avec travail supervisé relatif au manquement; ➤ Suspension interne; ➤ Suspension externe*; ➤ Implication du SPVM; ➤ Etc. <p style="text-align: center;">*mesure exceptionnelle</p>